

SOMMAIRE

Page 2

Dans le rétroviseur

Page 3

Service public communal :
les coulisses des ressources humaines
Urbanisme : du nouveau !
Elections européennes 2024

Page 4

Environnement
Recensement de la population

Page 5

Les gens d'ici :

- Ce sont eux!
- Saint-Savournin a son miel :
rencontre avec Geoffroy Coste,
berger des abeilles
- Brèves : sécurité, ateliers
mémoire, collecte de sapins

Page 6

Les associations ont une histoire :

- Judo Club de Saint-Savournin :
40 ans de vie sur le tatami

Page 7

Quatre questions à...

- Thierry Escales, nouveau président
du club de foot élu le 24 juin
- Etat civil
- Tribune d'expression des élus

Page 8

- Carte d'identité, passeport :
Vos démarches
- Numéros utiles
- Permanences



PÈR LOU VILÀGI

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-SAVOURNIN - DECEMBRE 2023



EDITO DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens, cher(e)s ami(e)s,

2020, 2021, 2022, 2023, « annus horribilis » peut-on dire, pour la France, pour le monde, avec les conséquences que l'on sait pour chacun d'entre nous. Terrible virus et confinements qui nous ont été imposés dès le début de la pandémie, au point de changer nos vies.

La guerre en Ukraine qui n'en finit pas de compter ses morts. L'inflation sans précédent dont cette guerre était, nous disait-on, la cause, et qui contraint encore aujourd'hui tant de familles à renoncer à ce qui pourtant est l'essentiel.

Un inquiétant réchauffement climatique qui ne dit pas toujours son nom. Les tremblements de terre, inondations et incendies qui ont ravagé des régions entières dans le monde. Et depuis le mois d'octobre, la guerre israélo-palestinienne dont les populations gazaouies et israéliennes payent au prix du sang, et qui ne sont pas sans résonance dans tous les pays occidentaux, dont le nôtre. Aujourd'hui Gaza meurt sous les bombardements. L'heure est à un cessez-le-feu pour aller vers une paix juste et durable entre les Palestiniens et les Israéliens.

Alors, comment envisager un proche avenir serein ? Comment imaginer le monde que nous laisserons à nos enfants ?

Malgré ces années de tourmente comme dans les autres communes, nous essayons notamment au niveau de l'inflation de trouver ou de retrouver un équilibre budgétaire qui va nous permettre de répondre aux attentes et aux besoins de nos administrés. Notre engagement en ce sens se heurte inévitablement à des écueils du fait que la collectivité elle-même subit les contraintes financières indépendantes de sa volonté.

Bien sûr, dans quelques jours, les fêtes calendales et Noël nous aideront à redonner un peu de chaleur et des temps de bonheur, sans oublier tous ceux qui souffrent ailleurs et ici.

En espérant des jours meilleurs, je vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année, et j'en suis sûr, nous aurons l'occasion de nous rencontrer pour partager ces moments-là. A toutes, à tous, allons main dans la main, au-delà de nos différences, vers des années meilleures.

Rémi Marcengo

Maire de Saint-Savournin
Conseiller métropolitain

DANS LE RÉTROVISEUR

Retour en images des temps forts depuis le printemps

CULTURE

LA DICTÉE

2ème édition, 2ème succès pour « La Dictée » de Saint-Savournin. Un 2ème rendez-vous intergénérationnel qui en appelle d'autres.

SOIRÉE PIZZA - JAZZ BAND

Environ 150 personnes réunies sur le complexe sportif pour cette soirée pizzas rythmée par l'apéro musical avec Sarda Orkestra et le concert Jazz band de Jean Dionisi.



VENDREDIS DE L'HISTOIRE

FEMMES ET CHANSONS FRANÇAISES

L'EAU ET LA MINE

CHILI, 50 ans après le coup d'état du dictateur Pinochet

RUGBY, une invention anglaise, une passion française

Les Vendredis de l'Histoire sont au rendez-vous tout au long de l'année, pour le plus grand plaisir d'un public fidèle.



MÉDIATHÈQUE : EXPO

« NOIR BLANC NUANCES DE GRIS »



Du 3 au 30 juin 2023, la 20ème exposition annuelle du club photo de Saint-Savournin s'est tenue dans la médiathèque et devant la mairie en présence d'un public nombreux. La photo de la couverture de ce journal municipal est l'une de cette magnifique expo et a été réalisée par Ange Consales.

CONCERT YANN VALLEE

Yann Vallée le chanteur accordéoniste plébiscité par les résidents du Grand Jardin qui n'ont pas hésité à entrer en piste.



FÊTES ET CÉRÉMONIES

SOIRÉE ESPAGNOLE

Le 14 août, 130 personnes ont répondu présent à la paëlla et à la soirée dansante organisée dans la cour du cercle de la Valentine. Une ambiance festive avec chanteurs et danseuses au son des rythmes gipsy, andalous et espagnols.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Chaque année, la rentrée de septembre est marquée par le forum des associations qui donne ainsi le coup d'envoi de la saison des activités. 25 associations étaient réunies le 9 septembre après-midi au complexe sportif Gérard Roux.



ENFANCE JEUNESSE SCOLAIRE

SÉJOUR EN LOZERE

Du 17 au 21 juillet, 40 enfants du village de 7 à 14 ans ont pu participer à 5 jours de séjour de vacances en Lozère avec l'aide financière de la commune. Ils ont pu notamment découvrir des activités comme le canoë, la spéléologie, l'escalade et le VTT mais également participer à une journée de descente du Tarn en canoë.



BAFA

Fin août, en collaboration avec l'UFCV PACA, la mairie a accueilli en formation d'approfondissement au BAFA, 17 stagiaires dont 5 jeunes de la commune (qui ont bénéficié de l'aide du CCAS) et 1 agent contractuel. Dernière étape : le passage en jury ce mois-ci pour l'obtention du diplôme.

L'ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS

Avec une moyenne de 66 enfants par jour, le centre de loisirs aura accueilli les 3 - 11 ans en juillet et fin août pour participer à de nombreuses activités et sorties : Ok Corral, le bois de lutins, la fauconnerie de la Sainte Baume...



AU REVOIR AUX CM2

Vendredi 30 juin, les élèves, leurs familles et enseignants étaient réunis devant la mairie pour la traditionnelle cérémonie d'aurevoir, tous félicités par M. Hugues, directeur de l'école élémentaire. M. le maire, en présence d'élus, leur a remis un cadeau et a évoqué les grands changements de vie qu'ils seront amenés à traverser à l'aube de l'ère de la voiture électrique et de la gestion de l'eau.



SOIRÉE HALLOWEEN, UNE GRANDE PREMIÈRE !

C'est en musique et accompagnés par Casper le petit fantôme que plus de 400 amateurs de frisson ont défilé dans la Grand'Rue pour finir sur le parvis de l'école l'Estello afin d'assister au spectacle de feu donné par les artistes « Rêves d'étoiles ».

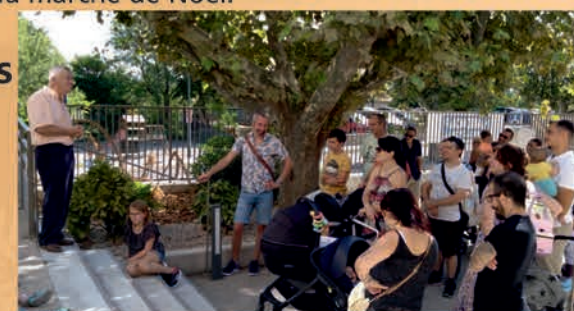


ANNULATION du FESTINISTON

Suite à l'arrêté préfectoral sur la réglementation et les usages de l'eau, l'événement a été annulé. Le budget initialement prévu a été alloué à la parade du marché de Noël.

ACCUEIL DES BÉBÉS ET NOUVEAUX ARRIVANTS

La municipalité organisait le samedi 9 septembre, la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants et des bébés nés depuis septembre 2022. Monsieur le maire, les a accueillis chaleureusement avec un cadeau de bienvenue suivi d'un apéritif dans la joie, la convivialité, et le partage.



TRAVAUX



DES NICHIRS A L'ÉCOLE

Le 22 juin, quatre nichoirs à martinets ont été posés par les services techniques sous la toiture de l'ancienne école de «La Valentine» grâce à une dotation du Département des Bouches-du-Rhône.

RENFORCEMENT DU MUR

En septembre, place du casino, 14 piliers-contreforts ont été réalisés. Ce chantier est subventionné à hauteur de 60% par le Département des Bouches-du-Rhône.



RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Subventionné à 70% par le Département, le remplacement des ampoules par des lampes LED s'est poursuivi aux chemins du Château, des Plaines, des Lilas, du Gros Vallat et au lotissement des Pommiers.

HOMMAGE A DOMINIQUE BERNARD

Le maire entouré d'élus du conseil municipal, d'agents et de nombreux habitants, a rendu hommage à l'enseignant tué dans un lycée d'Arras.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Devant le monument aux morts du cimetière le maire et Elena Raffini



SERVICE PUBLIC COMMUNAL

LES COULISSES DES RESSOURCES HUMAINES

La gestion du personnel assurée par le service des ressources humaines occupe une place centrale dans le fonctionnement municipal, la commune gérant, entre autres, transport et restauration scolaire, garderies, centre de loisirs, traitement de la paie... Il s'agit là de la seule dépense incompressible du budget communal.

Clara Gilloux, responsable des ressources humaines et son assistante Sylvie Zuno œuvrent pour la continuité du service public rendu à la population et assurent la gestion d'agents titulaires, saisonniers et vacataires.

En 2016, Clara Gilloux, formée par le centre de gestion des Bouches-du-Rhône* et forte de 12 ans d'expérience au sein de la fonction publique territoriale, prend la responsabilité du service RH à Saint-Savournin. Sous la responsabilité du maire et de Laurence Dufrene, nouvelle directrice générale des services depuis le 1er juillet, elle s'emploie au quotidien sur quatre champs d'action principaux : la rémunération et la carrière du personnel, la gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC), les compétences des agents (recrutement, formation...) et la santé au travail (gestion des arrêts de travail pour raison médicale, visite médicale, conditions de travail...). Sylvie Zuno vient en appui au service, en plus de ses fonctions quotidiennes : secrétariat du maire, gestion du service de l'Etat civil et location des salles communales. « Pour chaque agent la carrière est différente et le traitement administratif d'une reconstitution de carrière sera calibré au vu de sa situation professionnelle, personnelle et familiale » précise Clara Gilloux. Ce parcours administratif est tout aussi fastidieux pour un départ à la retraite, l'élaboration d'un contrat de prévoyance collective, la dématérialisation des congés, une refonte d'un nouvel espace statutaire, la liquidation de la paye, un changement de grade, un reclassement, un remaniement des primes, un arrêt maladie, un avancement, la mise en place d'un nouveau logiciel, l'élaboration d'un nouveau contrat de travail... « En raison des nombreuses règles à intégrer qui évoluent constamment, certains dossiers nécessitent la consultation du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône pour compléter certitudes ou incertitudes » souligne Clara Gilloux. Un service transversal à tous les domaines d'activité municipale (technique, médiathèque, administratif, police municipale, scolaire/ périscolaire) où il n'est pas toujours facile de concilier urgence, souhait de l'agent, décisions des élus et application du texte législatif.

* Etablissement public administratif permettant à la commune de répondre à ses obligations d'employeur

URBANISME : DU NOUVEAU !

LE GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

Vous pouvez à présent déposer vos demandes de certificat d'urbanisme, de déclaration préalable, de permis de construire, d'aménager sous format numérique en vous connectant au GNAU. Ce guichet permet aux particuliers comme aux professionnels de suivre l'état d'avancement des demandes en temps réel grâce à un espace personnel et sécurisé. Plateforme numérique accessible sans frais sur le site de la commune www.saint-savournin.com

NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR VOS TRAVAUX

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) en vigueur depuis le 6 juillet entraîne des changements notamment au niveau des centres anciens de Saint-Savournin et de la Valentine. Cette nouvelle réglementation implique des règles strictes sur le bâti et l'occupation des terrains (construction, rénovation et aménagement). Pour toute précision, contactez le service urbanisme au 04.42.04.64.03.

RAPPEL : Tout projet de travaux doit faire l'objet d'une demande d'autorisation déposée en mairie afin d'être conforme au PLUi : nouvelle construction (habitats et annexes), extension mais également clôture, mur de soutènement, réfection de toiture, remplacement de volets, pose d'une climatisation, d'une cheminée extérieure, construction d'un chenil, d'un poulailler...

ELECTIONS EUROPÉENNES

Elles se tiendront le dimanche 9 juin 2024. Les citoyens européens sont appelés à renouveler leurs représentants au Parlement européen au suffrage universel direct à un tour, pour un mandat de cinq ans.

Pour rappel :

- 1 Le bureau de vote n°3 est maintenu au groupe scolaire l'Estello, chemin de l'Adrech (entrée du bureau par l'école élémentaire),
- 2 L'inscription sur les listes électorales se fait en ligne sur service-public.fr ou en mairie. Un justificatif de domicile réglementaire de moins de 3 mois et une pièce d'identité à jour vous seront demandés,
- 3 Tout déménagement à l'intérieur même de la commune doit être signalé en mairie pour mise à jour de l'adresse sur la liste électorale.



ENVIRONNEMENT

Au niveau national, une baisse des déchets de -15% est demandée d'ici 2030 (par rapport à la production de 2010). A l'échelle locale, la gestion des déchets s'organise au travers d'actions mises en place par la Métropole Aix-Marseille-Provence comme :



RÉDUCTION DES DÉCHETS

BILAN POSITIF A SAINT-SAVOURNIN pour l'opération kit zéro déchet

309 foyers ont adopté 2 poules et 580 foyers se sont équipés du kit 0 déchet.

Dans le cadre de sa politique pour la réduction des déchets, l'ancien Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile expérimentait depuis octobre 2020, la dotation à titre gracieux de deux poules pondeuses aux habitants accompagnée d'un kit 0 déchet (gourde en verre, sachets en tissu pour l'achat en vrac, ingrédients pour fabriquer sa lessive et cabas de tri sélectif). Cette opération, qui a suscité un engouement important auprès de la population, a pris fin en juin.

VALORISATION DE LA PARTIE FERMENTESCIBLE (COMPOSTABLE) DES ORDURES MÉNAGÈRES AVEC MISE À DISPOSITION DE SOLUTIONS DE COMPOSTAGE

A Saint-Savournin, 248 foyers ont déjà acquis un composteur individuel ou un lombricomposteur entre novembre 2020 et août 2023. Au 1^{er} janvier, le compostage devenant obligatoire, ménages, entreprises et collectivités devront disposer d'une solution de tri de déchets biodégradables (alimentaires et végétaux). La Métropole offre la possibilité d'acquérir le composteur individuel ou le lombricomposteur moyennant une participation financière de 10€. La réservation se fait par voie postale en téléchargeant le bon de retrait sur dechets.ampmetropole.fr. Différents nouveaux lieux de retrait vous sont proposés. Si vous désirez retirer votre composteur à Saint Savournin, la seule date prévue pour l'instant est le 13 février 2024 à 10H.

ATTENTION : mobilisez-vous pour cette date car les permanences dans les villages sont vouées à disparaître. Aussi, la mairie de Saint-Savournin a négocié auprès de la Métropole une dernière date de retrait, qui est un test. Il faudra à minima 10 inscriptions le 13 février 2024 à 10h pour maintenir, à l'avenir, la permanence sur notre commune. Le cas contraire, il ne sera plus possible de retirer son équipement sur la commune.

Pour rappel, depuis le 1^{er} juillet, la nouvelle plateforme téléphonique « Engagés au quotidien » centralise tous les appels liés aux déchets : problème de collecte, débordement de colonne de tri, compostage, encombrants... au 0800 94 94 08

SAINT-SAVOURNIN OPTE POUR LA TAILLE TARDIVE

La croissance des végétaux se termine en milieu d'année. C'est donc à ce moment-là, et non pas au printemps, que l'on devrait réaliser la taille au vert afin de respecter la nature, et ce pour deux raisons : après une taille au printemps, la végétation repousse plus vite, alors qu'avec celle de l'été la croissance est minime ; trop souvent en faisant de grosses coupes de mars à août, on oublie que la faune et la flore sont en plein développement et notamment les oiseaux, qui commencent leurs nids. Pour y penser, un proverbe provençal dit : « ou mes d'abrièu li aucèu fan lou nis, ou mes de mai n'a encaro mai, ou mes de jun n'a plu que qauquis'un, ou mes de juliet n'a plu gès ».*

* « en avril les oiseaux font le nid, en mai il y en a encore plus, en juin il n'y en a plus que quelques-uns, en juillet il n'y en a plus. »



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

Organisée par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes économiques), l'enquête se déroulera à Saint-Savournin du 18 janvier au 17 février.



Les agents recenseurs de gauche à droite : Tiffany Zuno, Jacqueline Rai, Magali Spinner, Enzo Jaquenod et Eric Casciaro.

Pour mener à bien le recensement 2024, la mairie a recruté 1 coordonnateur et 5 agents recenseurs. Le recensement de la population est obligatoire et gratuit, aussi ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

Comment ça marche ? Dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans et toute la population est concernée. Vous serez prévenu par la mairie grâce à une notice d'information déposée dans votre boîte aux lettres. Vous pourrez alors vous recenser en ligne sur www.lerecensement-et-moi.fr avec un code d'accès unique, un mot de passe et les identifiants de votre logement, ou remplir le questionnaire papier. Dans ce dernier cas, l'agent recenseur passera à votre domicile vous déposer les formulaires et conviendra avec vous d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Merci de leur réserver un bon accueil.

Sources : insee.fr / www.le-recensement-et-moi.fr

LES GENS D'ICI, C'EST VOUS !

Parce que raconter fait partie du vivre ensemble, ils témoignent de leur vie et de l'évolution du village à chaque édition

Créé depuis 2014, le Per Lou Vilagi, journal d'information municipale, donne la parole aux habitants porteurs de savoirs et d'expériences. Le 17 juin, le Maire et la commission de la communication organisaient une réception devant la mairie pour la sortie du précédent numéro. Les invités ont été nombreux à répondre à l'appel et les échanges riches entre habitants, associations, élus, membres du Collectif « Saint-Jean 24 janvier 1943 », imprimeur, agents municipaux...

Une rencontre qui se renouvellera lors de chaque parution. Ce journal, diffusé dans toutes les boîtes aux lettres, est aussi téléchargeable sur www.saint-savournin.com



SAINT-SAVOURNIN A SON MIEL

Rencontre avec Geoffroy Coste, berger des abeilles

Tombé dans le miel à l'âge de 12 ans lorsque son père achète des ruches, Geoffroy consacre ses premières payes à l'achat de matériel. Aujourd'hui, il reprend les rênes et produit environ 3 tonnes de miel par an dont le goût et la texture varient en fonction des implantations de ses ruches : miel de garrigue (massif de la chaîne de l'Etoile), de lavande (plateau de Valensole) et de châtaignier (Ardèche et Isère). Les abeilles transhument dans les zones les plus naturelles.

A cette variété de goûts s'ajoutent les qualités nutritionnelles du miel (plus facile à assimiler par l'organisme que le sucre raffiné), ses vertus antibactériennes et antiseptiques. Geoffroy Coste pratique l'apiculture avec passion et rappelle qu'il faut observer pour comprendre les abeilles. Chaque jour dès 5h30, il s'occupe d'elles avant de prendre le chemin du travail. Pour manipuler les ruches en toute sécurité, il se dote d'un enfumoir alimenté par des aiguilles de pin séchées en se fiant au codage des ruches. Celui-ci indique l'état de la colonie, comme par exemple, l'âge de la reine, qui vit environ 4 ans. La ponte est surveillée de près car du jour au lendemain, l'essaim peut être perdu. « Je m'attache à mes abeilles, je les connais toutes et respecte leur cycle de vie. On entend souvent dire que les agriculteurs détruisent les abeilles mais c'est surtout le manque d'eau qui est un problème aujourd'hui et qui réduit leur nombre et la production (- 60%) ». A cela s'ajoute l'arrivée du frelon asiatique, terrible prédateur qui tue ses abeilles malgré les pièges mis en place.

De la récolte à la mise en pot, tout est naturel et fait à la main : dans un bac, l'apiculteur désopercule les cadres de cire, le miel libéré passe à la centrifugeuse, est filtré puis déposé 30 jours dans un maturateur. La cire retirée et le taux d'humidité contrôlé (entre 17 et 18% afin d'être stocké sans risque de fermentation), le miel est versé directement dans des bocaux en verre.

Vous l'aurez compris, Geoffroy Coste veille au bien-être de ses abeilles (non dopées et sans traitement antibiotique) et intervient seulement quand c'est nécessaire.

Il précise que la législation française impose le brûlage des ruches en cas de loques américaine ou européenne (maladies), ce qui n'est pas le cas pour un miel fabriqué en Europe où l'antibiotique est autorisé. Ses colonies élevées et sélectionnées grâce à son expérience sont en roue libre hors de toute rentabilité et ne posent que peu de problème. Son rêve ? Vivre de sa passion tout en restant au plus près de ses abeilles... à Saint-Savournin !



Contact : Geoffroy Coste,
apiculteur 06 87 58 32 71,
13119 Saint-Savournin

Points de vente :
sur rdv à l'exploitation et au Marché
de Saint-Savournin (primeur)

BRÈVES

SÉCURITÉ DANS LA COMMUNE :

durant la réunion publique du 8 novembre, le Major Hallard de la gendarmerie de Gréasque, a rappelé quelques consignes, notamment à l'approche des fêtes pour lutter contre : les cambriolages, les vols de colis, les arnaques sur internet, les vols sur téléphones connectés sans contact ou sur carte bleue sans contact. Il a rappelé l'efficacité des référents de quartiers (voisins vigilants et participation citoyenne) et du dispositif « Opération Tranquillité Vacances » (inscription auprès de la police municipale). Détails sur www.saint-savournin.com

GYMNASTIQUE CÉRÉBRALE :

dans le cadre d'un nouveau partenariat avec le Pôle Infos seniors, l'Association de Santé d'Education et de Prévention sur les Territoires et l'association Brain-up, le Centre Communal d'Action sociale propose des ateliers mémoire gratuits sous forme de gymnastique cérébrale, permettant de travailler sa mémoire. Ouverts à tous les retraités et aux actifs de plus de 60 ans à partir de la mi-janvier. Renseignements : 06.47.44.06.36.

SAPINS DE NOËL :

collecte organisée par la Métropole Aix-Marseille-Provence du mardi 02 janvier au mardi 30 janvier 2024, Place de la Libération à la Valentine et Avenue Alonso Flores.

LES ASSOCIATIONS ONT UNE HISTOIRE

JUDO CLUB DE SAINT-SAVOURNIN : 40 ANS DE VIE SUR LE TATAMI

En 1983, Jean-Marc Gide, professeur emblématique du village et athlète de haut niveau ouvre un club de judo : le succès est là.

Né au Japon et introduit aux premiers JO de Tokyo en 1964, le judo est l'une des plus grandes fédérations sportives de France avec 500 000 licenciés. A Saint-Savournin, les élèves prouvent l'importance du club dans la discipline, en se classant brillamment : participation aux championnats du monde (juniors/cadets), aux jeux olympiques de la jeunesse, un vice-champion de France... Le club sera nommé Meilleur club de Provence.

L'histoire débute il y a 40 ans. Les cours se déroulent sur la place du mas avec l'accord de la municipalité et l'aide de la famille d'un jeune professeur âgé de 20 ans. « Mes parents ont acheté le tatami ; mon père et mon frère l'installaient à chaque cours et les élèves le rangeaient » se remémore Jean-Marc Gide, actuel directeur et enseignant.

Ceinture noire 4^{ème} dan, il enchaînera titres et médailles : champion de France cadet, vice-champion junior et champion de France vétéran. Un accident de foot mettra un terme à son palmarès, mais l'esprit judo au cœur, il ne se lasse pas d'enseigner... Les cotisations et la subvention annuelle communale permettent à la 3^{ème} génération d'élèves (65 adhérents) d'être pris en charge pour se rendre aux compétitions officielles et bénéficier de récompenses. Comme l'explique le professionnel, la récompense obtenue façonne le caractère du jeune.

La vraie force du club ? La confiance des parents. Car même si les enfants sont moins participatifs qu'avant et qu'ils arrêtent souvent l'activité à l'entrée au collège, les 8 valeurs du code moral du judo accompagnent l'élève toute sa vie. Trois sont primordiales : le respect, l'amitié et la politesse. L'enseignant qui a grandi avec un frère trisomique ne tolère pas la moquerie : « mon frère m'a appris l'attention à l'autre et la valeur fondamentale du judo : on ne s'attaque pas aux faibles. Sur le tatami, le salut à l'adversaire est souvent perçu comme une soumission alors que c'est un signe de respect ». Pratiques parfois compliquées à transmettre durant ses années d'enseignement à la maison d'arrêt de Luynes. L'homme engagé ne compte pas ses heures et accompagne ses élèves tous les week-ends sur des tournois. Même si les travaux de la salle Luciani ont réduit la surface du tatami et le nombre d'adhérents, cet homme de convictions continue de porter le club à bout de bras, par amour pour son village et en mémoire de son frère. Son adage « on n'est jamais fort tout seul » passe de jeune en jeune et quand ceux-ci lui disent vouloir gagner beaucoup d'argent, il leur rétorque avec humilité : « Faites les choses avec cœur et passion, et l'argent viendra ». Après Bernard Melmont et Jean-Louis Julien, c'est Francis Merli (conseiller municipal de la majorité) qui préside le club depuis 20 ans.

Il met tout en œuvre pour maintenir l'enseignement du judo et du jujitsu* au village, lui, qui rêvait enfant de pratiquer...

Il fait l'éloge du professeur : « les petits, il les mène à la baguette mais en quittant le tatami, tous lui sautent au cou pour lui dire aurevoir ». Ce duo de choc amical et professionnel s'interroge sur l'avenir. La relève sera-t-elle familiale ? La petite-fille du judoka est adhérente au club et sa cousine, championne de France juniors 2021 vice-championne du monde juniors 2021 et 3^{ème} aux championnats de France seniors 2023, vient s'y entraîner régulièrement. Jean-Marc Gide espère que « passion, respect et amitié continueront d'être les trois socles de ce club si particulier et attachant... »

Contact : Jean-marc Gide, directeur et professeur 06.09.83.27.57 – jmgide01@gmail.com

Francis Merli, président : 06.17.48.04.32

* Jujitsu : mélange de karaté et d'aïkido, le Jujitsu, réservé aux adultes, est nécessaire au passage de la ceinture noire.



Jean-Marc Gide et 2 de ses petites-filles



Sébastien Nouet troisième au championnat de France vétérans 2023 (à droite de l'image)

FÊTES VILLAGE ET VALENTINE



Les 2 FÊTES traditionnelles organisées par les Comités des Fêtes de la Valentine et celui de Saint-Savournin ont rencontré, comme chaque année en mai et en juin, un franc succès : spectacles, repas festifs, concerts, animations pour enfants, concours de boules...

CONCOURS DE BOULES - HOMMAGE A Gilles PELLEGRINO

Lors de la fête de la Valentine, un concours de boules a été organisé en hommage à Gilles Pellegrino.

Sur la photo sont réunis les vainqueurs ainsi que la compagne, la fille et le gendre de ce grand joueur de boules qui nous a quittés en mars dernier.



4 QUESTIONS À...

THIERRY ESCALÈS

Q1 : Pour tenter de lutter contre le décrochage de la pratique sportive chez les jeunes, le gouvernement entend optimiser les pratiques sportives au collège et en élémentaire. Cela vous paraît-il suffisant ?

Les jeunes ont tendance à donner une grande importance aux jeux vidéo et autres, au détriment de la pratique sportive, et deviennent de plus en plus sédentaires et isolés. Le fait d'expérimenter plus de sport à l'école me semble être une première étape pour leur redonner le goût du sport, encore faudra-t-il que cette mesure soit bien encadrée. Quoi qu'il en soit bouger est une priorité pour nos jeunes. Peut-être adopter la méthode étrangère où l'école réserve le matin à l'enseignement général et l'après-midi aux activités sportives ou artistiques ?



Q2 : Quelles sont les principales motivations des jeunes à pratiquer ?

Pour motiver un jeune dans le sport et l'encourager à continuer, je pense qu'il faut l'inciter à se surpasser en lui donnant des challenges et lui permettre, quel que soit son niveau ou sa discipline sportive, d'aller au-delà de ses limites, voire de ses compétences. Beaucoup pensent qu'ils ne sont pas capables d'exercer certains sports alors que toutes les disciplines sportives sont à la hauteur de chacun.

Q3 : Comment se porte la pratique sportive des 8-17 ans à Saint-Savournin ?

Pour ce qui est du football, mon ambition en tant que nouveau président de l'ESBM Football c'est justement de faire renaître un club fragilisé par la perte de licenciés et cela démarre par la reconquête de nos jeunes qui je l'espère reviendront très nombreux.

Q4 : Paris 2024. Pensez-vous que la magie olympique marquera à jamais la vie d'un jeune et le fera bouger davantage ?

Le fait d'avoir cette immense chance que notre pays organise les jeux olympiques, peut effectivement faire renaître la pratique sportive extra-scolaire chez nos jeunes, comme ce qui est souvent le cas après chaque grand événement sportif. Je fais référence bien entendu en tant que président d'un club de football, à la coupe du monde 98 qui a créé une ferveur dans notre pays et qui a provoqué les années suivantes une recrudescence des inscriptions, aussi bien masculine que féminine.

ETAT CIVIL

Ils ont vu le jour



NOUVEAU Morgan, Georges, Philippe 10/06/2023
ROMAIN Augustin, Marius, Adam 11/06/2023
MACHACH Louna, Zarah 27/06/2023
CHAIX Maxence, Christian, Gabriel 19/07/2023
BOZIAN Jules, Christian 21/08/2023
SIKLI Olivia, Elsa, Audrey 23/08/2023
MOURRE Valentin, Frédéric, Roger, Victor 24/08/2023
DEMOULIN DE LEEUW Faustine, Joséphine, Marie 07/09/2023
GRAMMATICO Mila, Véronique, Nathalie 12/09/2023
FRANCONE Émie, Jacqueline, Claudia 20/09/2023
BRODIN Léana 22/09/2023
FOUILLAND Iris, Jeanne, Antonia 25/09/2023
JOLIVET Arthur, Valentin 25/09/2023
CHINZI Elena, Gabriela 02/10/2023
BONNET Ambre, Stella, Lucia 04/10/2023
BERNARD Ellia, Encarnacion, Evanelle, Elissia 06/10/2023

Ils ont dit « oui »



03/06/23 SANFILIPPO Pierre Jacques & ENCINAS Hélène Andrée
17/06/23 RIZOULIERES Flavien Anicet & MORRONE Fabiola Eleonora Astrid
01/07/23 RAGOT Ludovic Nicolas Gérard & ANDUZE Laetitia Marie-Josée
11/07/23 SIMOES Alexandre Pierre & VILFROY Sarah Anna Michèle
15/07/23 SIMON Mathilde Stéphanie Aline & FLIPPE Enzo Georges Rémy
21/07/23 LANDES Maxime Vincent Olivier & VERRA Justine Sandra
29/07/23 SIMON Denis Georges Jean-François & VINET Ghislaine Marie-Antoinette
16/09/23 RANDRIAMIARISOA Rado Olivier & TOSELLO Lorraine Yvette Anne
22/09/23 PARISI Baptiste César Jean-Noël & ROSSI Séverine Claudia Emilie
23/09/23 IMBERT Clément Thomas Maire & MACARIO Alice Marie-Line

Ils nous ont quittés



18/07/23 GOMBERT Lucien Daniel, 98 ans
19/07/23 MACARIO Francine épouse CONTI, 92 ans
25/07/23 MOUGÉ Françoise Jeanne Paulette épouse RAISON, 75 ans
03/08/23 BUÉ Guy Olivier, 76 ans
31/08/23 ROLANDO René Michel, 75 ans
02/09/23 MARTIN Hervé Fernand Louis, 76 ans
20/09/23 VIVENS Jeanne Thérèse Fernande ép. MARCAILLOU, 85 ans
20/09/23 BESSON Yves Aimé Marie, 95 ans
01/10/23 VILLEPRAT René Jean Maire, 89 ans

TRIBUNE D'EXPRESSION DES ELUS

GROUPE DE LA MAJORITE MUNICIPALE
« Ensemble continuons »

STOP AUX INCIVISMES

Les trottoirs de la Grand Rue, le parvis de l'ancienne mairie, ou encore les abords du groupe scolaire, sont régulièrement jonchés de déjections canines qui contraignent le piéton à slalomer pour faire quelques pas. Sur l'espace de jeux dédié aux enfants sur le complexe sportif communal Gérard Roux, un tapis de mégots n'est pas rare. Tout près de là, du côté du terrain de boules, canettes, kleenex et autres emballages de fast food sont répandus ça et là. Et jusqu'à la cabane à livres de La Valentine qui devient si l'on n'y prend garde « une poubelle à livres ». Des pantoufles, parfois un cabas de fripes, des cartons pleins à ras-bord de magazines qu'on n'a pas envie de feuilleter tant leur état est dégradé, tout comme des livres écornés, tachés, très abimés, qui n'ont plus rien à faire là ! Faut-il n'avoir aucune éducation, aucun respect de l'environnement et des usagers, pour commettre de tels actes d'incivisme tels des bras d'honneur à la collectivité, aux riverains, aux contribuables. Cet incivisme-là est un vrai fléau dans notre société qui ne voit d'autre solution que de s'en remettre à la commune, à ses services, voire aux bonnes volontés citoyennes pour rendre vivable l'espace public. Tout cela a ses limites et coûte cher à la collectivité. Panneaux d'interdictions en tous genres, arrêtés du maire non suivis d'effets, peut-être faudra-t-il avoir recours aux caméras mais cela ne sera pas sans conséquences budgétaires. L'implication, l'engagement et le respect de tous seraient sans aucun doute la plus belle des solutions pour parler encore du « bien vivre ensemble ».

GROUPE DE L'OPPOSITION
« Vivre et réussir ensemble »

La rentrée scolaire a eu lieu, le retour à notre quotidien
PLEIN DE QUESTIONS DANS NOTRE VILLAGE
QUE SE PASSE-T-IL ?

Répondez-nous !

- 👉 Taxe Foncière : elle augmente encore cette année & beaucoup + que l'inflation !
- 👉 Souffrance au sein des services municipaux comme écrit sur le tract distribué & le courrier du maire citant les avantages sociaux mais ne répondant pas au problème de fond des salariés.

QUE SE PASSE-T-IL ?

- 👉 Un DGS remercié mais conservé dans les effectifs au poste de Directeur Financier, que devient la Responsable des Finances ?
 - 👉 Un nouveau DGS ? suppléant ?
 - 👉 Un Directeur du Pôle Enfance démissionnant, remplacé ?
- A-T-ON RÉELLEMENT BESOIN DE TOUS CES POSTES & DE CETTE CHARGE SALARIALE SUPPLÉMENTAIRE ?
- 👉 Un taux d'absentéisme toujours grandissant (+ de 30%) et le retour aux heures supplémentaires rémunérées (**coût très élevé pour la commune**)?
 - 👉 La salle Luciani toujours fermée, depuis + de 3 ans. Des dates lancées en conseil et sur le journal communal et NON respectées. L'appel d'offre est-il lancé ? Les études, travaux programmés ?
 - 👉 A nouveau des articles sur le péril qui touche le quartier les plaines & le chemin des peupliers. Quel est la responsabilité de la commune ? Qu'est-il fait ? Travaux ? Mise en sécurité des habitants ?

Fin 2023, nous en profitons pour vous souhaiter de sereines & douces fêtes de fin d'année en espérant que les illuminations du village soient présentes, responsables et moins coûteuses que jusqu'alors ...

Pour toute question/précision : oppostsavournin@gmail.com
Jacques Duhén Élu

MAIRIE

Pôle administratif et culturel
Jacques Peuvergne, 33 avenue Pierre Dubois
de Jancigny RD7

13119 SAINT-SAVOURNIN

Tél 04 42 04 64 03

Fax 04 42 72 43 08

Accueil :

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h et 14h à 17h30
mercredi de 9h à 12h

Fermé le samedi

mairie@mairie-stsavournin.fr
www.saint-savournin.com



Permanences

VOTRE MAIRE

Rémi MARCENGO
tient sa permanence tous
les vendredis après-midi, entre 14h et 18h.
Prendre rendez-vous au préalable en mairie au
04 42 04 64 03

JURIDIQUE

en mairie
Maître Evelyne SKILLAS
spécialisée dans le droit du travail
et les droits de la protection sociale.
sur RDV 06 13 81 16 75
M. Dominique CORNET, magistrat retraité spécialiste
du code du travail **sur RDV 04 42 04 64 03**
Avis juridiques gratuits

C.C.A.S

Centre Communal d'Action Sociale
Sylvie HERNANDEZ
Sur rendez-vous
MAIRIE 04 42 04 86 77

ASSISTANTE SOCIALE C.A.F

Florence SUGURANI
4ème mardi de chaque mois 9h/12h
sur RDV 04 88 57 32 40
standard ouvert de 13h30 à 16h

ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Sandrine AUDRIN
Virginie PLANCHAIS
2 mardis par mois et 1 jeudi par mois
sur RDV 04 13 31 06 00

SERVICE URBANISME

sur RDV 04 42 04 64 03

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Permanence le 4^{ème} jeudi du mois en mairie
sur RDV 04 42 04 64 03

CONTACT PRESSE LOCALE

La Provence
Monique REYNIER
06 15 57 49 87

Recensement service national obligatoire

Les jeunes filles et jeunes gens nés en janvier, février et mars 2008, doivent se faire recenser en mairie avant le 30 mars 2024.
Fournir carte d'identité nationale, livret de famille et carte nationale d'identité des parents, justificatif de domicile et coordonnées téléphoniques et électroniques.

Acte d'état civil par internet

Demande d'actes d'état civil par internet pour les ressortissants français nés à l'étranger :
www.diplomatie.gouv.fr/francais/etatcivil/demande.html

Bloc Note Santé

PERMANENCES MEDICALES D'URGENCE

Ouvert de 9h à 22h - 7 jours sur 7

■ GMEDIC GARDANNE

Centre commercial La Plaine
930 avenue d'Arménie-13120 Gardanne
Tél 04 42 50 60 15

■ CADOLIVE

15 Quartier Bastide
13950 - Cadolive
Tél 04 65 28 01 40

CENTRE FILIÉRI

■ Dr. Le Portz - Dr Caillé

Avenue Ferdinand Arnaud 13850 Gréasque
Tél 04 42 58 80 25

MEDECINS du grand Jardin Avenue Alonso FLORES

■ Docteur Eric BENCHIMOL

Sans RDV
Lundi et mardi - 9h/12h et 16h/19h
Mercredi 9h/12h
Jeudi 9h/12h et 16h/19h
Tél 04 42 32 04 18
Port 06 65 03 42 01

■ Docteur Agnès GORTCHAKOFF

Médecine générale et Homéopathie
RDV de préférence sur www.doctolib.fr
Port 06 23 16 08 00

20 Grand'Rue

■ Docteurs Maxime & Charles NISENMAN

Tél 04 42 04 64 60
Port 06 09 37 59 65
Tous les jours uniquement sur RDV

Pharmacie du Grand Jardin

Centre commercial de l'Adrech
Tél 04 42 72 40 18

Chirurgiens dentistes

■ Docteur Bernard BLACK et
Docteur Anne-Laure MARQUIS
Tél 04 42 72 41 93

Psychologue

■ Céline HINCKER
Psychologue clinicienne
Tél 06 34 45 04 95

Ostéopathes

■ SANFILIPPO Clément
Port 06 12 68 45 94
RDV par téléphone ou www.doctolib.fr
■ COUSIN Rémy
Port 06 15 67 79 28
RDV par téléphone ou www.doctolib.fr

Sophrologie

■ PRÉAUX Aline, Port 06 61 09 42 71
www.ouvretontpresent.fr
■ JEHAN MARINI Vanina, praticienne
de la Trame, Port 06 24 90 35 10

Infirmières & infirmiers

■ AMIC-SUZAN Nathalie 06 12 77 34 17
■ BERLIOCCHI Vanessa 06 03 33 71 15
■ BEUCHER Isabelle 06 16 53 58 10
■ ENGEL Nicole 06 29 49 64 98
■ MACHERAS Sylvie 06 12 28 19 68
■ MALTESE Elisabeth 06 73 72 04 09
■ MANCINI-DESOLE Florence 06 09 09 18 22
■ NESTIRI Sylvie 06 24 29 05 50
■ PERDICHIZZI Valérie 06 63 90 75 49
■ RENGADE Régis 06 60 58 66 01
■ RUIZ Brigitte 06 85 71 15 15
■ SERRE Nelly 06 11 05 51 92
■ VIGNE Nadine 06 61 82 83 46

Masseurs Kinésithérapeutes

■ ROUX Stéphane, LAFONTAN Laurent
ROUVIERE Cécile, CLEMENT Eline
Tél 04 42 32 40 40

Naturopathie, iridologie, réflexologie plantaire, massage bien-être

■ SZUSZKIEWICZ-PEVERENGO Stéphanie
RDV sur www.iridologie-naturopathie.fr
ou par téléphone au 06 15 69 89 36

Dietéticienne nutritionniste, naturopathe

■ JEHAN-MARINI Vanina
Consultations en cabinet et à domicile
06 24 90 35 10

Lithothérapeute, Maître Reiki, Enseignante Usui-Karuna

■ SATTÀ Valérie
06 11 67 20 08

Passeport, carte d'identité : VOS DÉMARCHES

31 mairies des Bouches-du-Rhône sont équipées de dispositifs pour effectuer vos démarches. Les plus proches sont Gardanne, Auriol, Trets et Aubagne. Dans un premier temps, une pré-demande est à effectuer sur le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés www.ants.gouv.fr. Puis, un rendez-vous est à prendre dans l'une des mairies habilitées. Il est possible de faire vos démarches dans un autre département, mais pensez à vous organiser car 2 rdv sont nécessaires, l'un pour la prise d'empreinte et l'autre pour le retrait du titre réalisé.



GESTION DES DECHETS

Collecte des ordures ménagères,
encombrants, déchetterie :
un seul numéro

Centre d'appels « Engagés au quotidien »
Géré par la Métropole Aix-Marseille-Provence

N°Vert 0800 94 94 08

Déchetterie de Valdonne

Accueil du public

Du lundi au samedi : 9h - 17h pendant les horaires
d'hiver (du 1er octobre au 30 avril)

Du lundi au samedi : 9h - 18h pendant les horaires
d'été (du 1er mai au 30 septembre)

Dimanche de 8h30 à 12h30

Dernier accès autorisé : 15 mn avant la fermeture
Les horaires sont les mêmes pour les 3 autres
déchetteries du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.
Pour obtenir la carte d'accès en mairie, munissez-
vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif
de domicile.

Encombrants

Pour tout enlèvement d'objets encombrants,
veuillez prendre rendez-vous directement auprès
de la Métropole, même numéro de téléphone.

Abandon de déchets STOP

Il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets
dans la rue. De même, il est interdit de déposer ses
déchets sans respecter les règles de collecte des
déchets définies par la Métropole (jour, horaires, tri).
Dans les 2 cas, ne pas respecter l'interdiction est puni
d'une amende. Pour l'abandon d'ordures, si vous
payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant
le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction),
l'amende est de 135 €. Pour le non-respect des règles
de collecte des déchets, si vous payez immédiatement
ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou
l'envoi de l'avis d'infraction), l'amende est de 35 €.

PÈR LOU VILÀGI

N°20 - Décembre 2023

Directeur de la publication :

Rémi Marcengo, maire de St Savournin

Crédit photos : Ange Consales, Jean-Marc Gide, Geoffroy Coste
ESBM Football, Mairie de St Savournin

Textes : Jeannette Riou, Cathy Laplane, Muriel Kehiayan,

Mise en page et impression : Imprimerie Point Pica - Auriol

Imprimé sur papier 100% recyclé

Numéros utiles

■ **POMPIERS DE MIMET**
18 ou 04 42 58 93 43 ou port 112

■ **SAMU** Tél 15

■ **CENTRE ANTI-POISONS**
Tél 04 91 75 25 25

■ **EDF Sécurité Dépannage**
Tél 09 72 67 50 13

■ **DROGUES INFO SERVICE**
Tél 0800 23 13 13

■ **ALLO ENFANCE MALTRAITÉE**
Tél 119

■ **SIDA INFOSERVICE**
Tél 0800 840 800

■ **PHARMACIE DE GARDE**
Tél 3237

■ **GENDARMERIE Gréasque**
Tél 04 42 58 80 02

■ **POLICE MUNICIPALE**
Tél 04 42 72 42 25
Port 06 60 62 64 18

■ **MEDIATHEQUE MUNICIPALE**
Tél 04 42 72 43 06

Hors vacances scolaires
Mardi : 16h - 19h
Mercredi : 10h-12h / 14h - 18h
Jeudi : 16h - 18h
Vendredi : 16h - 18h
Samedi : 9h30 - 12h30
Pendant les vacances scolaires
du mardi au vendredi : 10h - 12h / 14h - 18h
Samedi : 10h - 12h
Fermeture le dimanche et le lundi

■ CENTRE AÉRÉ

Tél 07 86 27 76 29
Accueil 8h-9h et 16h30-18h
Amplitude d'ouverture de 8h à 18h

■ **GARDERIE PÉRISCOLAIRE**
De 7h30 à 8h10 et de 16h30 à 18h30

■ **ECOLE MATERNELLE**
Tél 04 42 04 66 32

■ **ECOLE ÉLÉMENTAIRE**
Tél 04 42 04 64 33

■ **SIBAM** Tél 04 42 04 65 43

■ **PAROISSE** Tél 06 74 85 90 87

■ **VIOLENCE FEMMES INFO** Tél 3919
Anonyme et gratuit

■ CARSAT Sud-Est

Permanence retraite d'Aubagne - 6 bis rue Ganteaume
Villa Victorine - 13400 Aubagne
Sur RDV : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h
Tél Allo retraite 39 60

■ PÔLE EMPLOI

Cité administrative Rue Jules Ferry
BP 85 - 13120 Gardanne
Accueil du public sans RDV
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Accueil du public uniquement sur RDV
du lundi au jeudi de 13h30 à 16h30
Contacts Tél : Candidats **39 49**

Employeurs **39 95** (appel gratuit ou
de 0.11 euros TTC maximum, hors éventuel
surcoût de l'opérateur)

■ **Vétérinaires 2 toute urgence**
Tél 09 70 24 70 24